



DR

Zoopsy  
Dr Joëlle Hofmans  
Vétérinaire  
comportementaliste  
Rue des mauvaises vignes 14  
4032 Chênée, Belgique  
joelle.hofmans@  
skynet.be

# Quelle attitude adopter face à un chien malpropre ?

Les nuisances canines dans la maison sont relativement fréquentes et génèrent beaucoup de questions aux comptoirs des cliniques vétérinaires ou en consultation. La malpropreté en l'absence des maîtres en fait partie.

## L'ÉVENTUALITÉ D'UNE ATTEINTE PLUS GÉNÉRALE



Le chien peut présenter un trouble émotionnel, le faisant alors s'oublier dans la maison à certains moments et pas à d'autres. Quel que soit l'âge du chien, la présence combinée de malpropreté et d'autres symptômes, tels que destructions et vocalises, indique une atteinte plus générale. Dans ces cas-là, conseiller une consultation de comportement est nécessaire.

## LE CHIEN FAIT-IL « EXPRÈS » D'ÊTRE MALPROPRE ?

L'humain a parfois tendance à prêter de mauvaises intentions aux animaux et cette question « Le fait-il exprès ? » est souvent rapportée. La réponse n'est évidemment pas simple, ce serait trop facile ! Il est nécessaire de se rendre compte de ceci : quel que soit le comportement émis par un chien, ce comportement ne reçoit de renforcement, positif ou négatif, que dans l'instant même. Vous pouvez donc d'emblée répondre « Non, il ne le fait pas exprès » puisqu'il n'a personne devant lui pour le renforcer au moment où il commet son acte.

## DÉPISTER TOUTE AFFECTION ORGANIQUE

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer qu'un chien soit malpropre en l'absence du propriétaire. Dans tous les cas de malpropreté, il faut tout d'abord penser qu'une maladie peut en être responsable. Le premier réflexe de l'ASV, au téléphone ou au comptoir, est de proposer une consultation pour dépister toute affection organique.

## REVOIR L'APPRENTISSAGE DE LA PROPRETÉ

Si l'apprentissage de la propreté s'est mal passé, le chiot devenu adulte peut estimer faire son devoir en s'exonérant dans la maison. Dans ce cas, il est possible d'insister sur l'apprentissage de la propreté par un système de récompense quand le chien fait au bon endroit. Le chien, en pleine possession de ses moyens, peut s'exonérer de manière très délicate mais intempesive, en marquant les objets, patte levée. Il peut même marquer son désaccord quant au départ du propriétaire en se laissant aller par frustration.

## PRIVILÉGIER LA RÉCOMPENSE

Éduquer un chien n'est pas chose anodine, et nous avons la chance que celui-ci soit capable d'apprendre tous les jours. Récompenser le chien quand il adopte le bon comportement est très puissant et fonctionne très bien, à condition que cette récompense soit présentée au moment précis où le chien termine ce bon comportement. C'est la raison pour laquelle la récompense vocale est facile et pratique à appliquer : on l'a toujours sur soi et elle fonctionne même à quelques mètres de distance !

## NE JAMAIS GRONDER LE CHIEN A POSTERIORI

Il est inutile et nuisible de gronder un chien a posteriori, quelle que soit la bêtise commise. Gronder le chien peut être efficace uniquement à condition d'être sûr qu'il avait le choix de faire autrement et de le prendre sur le fait, voire dès qu'il cherche, truffe au sol, les traces odorantes de son précédent pipi puis qu'il s'immobilise pour se soulager.



S'il est grondé après coup, le chien voit bien que l'humain est en colère mais ne comprend pas pourquoi. Cette réaction à contresens aggrave même les troubles en conduisant le chien à redouter les retours ou les réactions de son maître. Après quelques expériences de retour mal compris et mal puni, le chien n'accueille plus le propriétaire mais file se cacher (panier, derrière un meuble) pour éviter une punition non méritée, qu'il attribue à la dernière action qu'il était en train de faire, à savoir accueillir joyeusement son maître ! Le propriétaire persévère dans son erreur, persuadé que « le chien sait qu'il a mal fait, puisqu'il va se cacher » !

Remerciements au laboratoire Ceva